

Charte environnementale

Chers clients,

À la Ferme du Château de Monampeuil, nous sommes engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Chaque service, chaque équipement, a été pensé de manière durable. Cette charte précise les actions menées et les mesures prises pour tendre vers un comportement encore plus responsable. Elle décrit également les quelques gestes simples qui permettent de vous associer à notre démarche le temps de votre séjour.

Les espaces verts :

- Une attention particulière a été apportée aux fleurs afin que les espèces choisies attirent les abeilles et favorisent la pollinisation
- L'arrosage des plantes est réalisé avec l'eau de pluie que nous récupérons
- Nous n'utilisons pas de pesticides
- Trois carrés potagers accessibles aux clients ont été installés pour favoriser les repas équilibrés et la consommation de produits naturels

La gestion des énergies :

- L'ensemble des ampoules de la structure sont à basse consommation
- L'eau est chauffée grâce aux panneaux solaires
- Les chauffages fonctionnent avec une chaudière à bois
- L'isolation
- Le débit d'eau des robinets est limité
- Les chasses d'eau
- Nous avons fait le choix délibéré de ne pas installer de climatisation



La gestion des déchets :

- Chaque déchet est trié
- Des sacs de tri sont installés dans chaque chalet avec un guide pour vous accompagner
- Nous effectuons une valorisation des déchets verts par compostage
- Nous limitons la production de déchets en supprimant les objets à usage unique (vaisselle en plastique, bouteille d'eau en plastique)
- Une mini station d'épuration

Les gestes simples durant votre séjour :

- Faire attention de ne pas consommer beaucoup d'eau douche
- Fermer les fenêtres quand le chauffage est allumé
- Éteindre les lumières quand vous quittez une pièce
- Trier vos déchets
- Signaler toute fuite d'eau
- Ne rien jeter dans les toilettes qui pourrait polluer l'eau ou gêner le bon fonctionnement de notre station d'épuration
- Déposer les déchets dangereux (piles) à la réception
- De préserver le calme environnant en limitant les bruits (musique forte, cris)
- Ne fumer que dans les espaces dédiés : devant le portail ou sur la terrasse de votre chalet